



Canadian Sport Parachuting Association
Association Canadienne de Parachutisme Sportif
204 - 1468 Laurier Street, Rockland, ON K4K 1C7
Tel. (613) 419-0908 Fax. (613) 916-6008

Cher entraîneurs et instructeurs,

Nous sommes vraiment ravis de voir, à travers le pays, de nombreuses centres de parachutisme ouvrir de nouveau avec des procédures modifiées. Ces ouvertures sont synonymes de besoins, pour les instructeurs et les entraîneurs actuels et aucun de nous n'est à jour.

Le système de l'ACPS est construit sur l'autogestion de la part des parachutistes et des détenteurs de certifications. Nous devons donc tous être conscients de ce que nous sommes prêts à faire avec compétence et ce que nous ne sommes pas encore prêts à faire. Les instructeurs ont, en particulier, un devoir de diligence envers les élèves.

Maintien de certification et revalidation

Pour les détenteurs de certifications, il y a deux types de certifications à considérer : la certification technique (sur papier), et la certification réelle.

Il est tout à fait probable que nous soyons confrontés à des situations où les entraîneurs et les instructeurs n'auraient eu besoin que de quelques contacts ou sauts après la saison passée pour maintenir leurs certifications, et n'ont pas été en mesure de les obtenir avant l'expiration de leur affiliation. Vous pourriez être confrontés à trois scénarios :

1. Si vous avez rempli les exigences de certifications la saison passée, aucune modification n'est apportée au processus. Complétez le formulaire de validation de certification et faites-le signer par un instructeur examinateur. Soumettez-le à l'ACPS au moment du renouvellement de votre affiliation.
2. Si vous n'avez pas été en mesure de conserver une certification importante au cours de l'année passée, aucune modification n'est apportée au procédé. Vous n'êtes pas à jour, vous devez suivre les étapes de revalidation décrites sur le [site Internet](#) de l'ACPS, pour les revalidations de 1 à 5 ans. Le processus n'est pas difficile et il est décrit dans le formulaire de revalidation, il est également disponible sur le [site Internet](#) de l'ACPS et dans le MIP 1. Dans de nombreux cas, la revalidation consiste seulement en un ou deux contacts supervisés, ce qui peut, de toutes façons, être une bonne idée surtout si vous êtes un nouvel entraîneur ou instructeur.
3. En raison des limites auxquelles nous sommes tous confrontés, une validation modifiée des certifications sera autorisée à hauteur de 60% en matière d'exigences en cours accomplies. Un formulaire temporaire de certifications révisées est disponible sur le [site Internet](#) de l'ACPS. Veuillez utiliser ce nouveau formulaire pour les validations 2020.

Mais l'avenir n'est pas nécessairement basé sur les exigences. Nous ignorons encore comment se déroulera cette saison. Ce formulaire de revalidation entre en vigueur pour les renouvellements jusqu'au 31 décembre 2020. Nous établirons des exigences de renouvellement pour 2021, si besoin est.



Canadian Sport Parachuting Association
Association Canadienne de Parachutisme Sportif
204 - 1468 Laurier Street, Rockland, ON K4K 1C7
Tel. (613) 419-0908 Fax. (613) 916-6008

N'oubliez pas que les renouvellements d'évaluations ne sont pas une question de « tout ou rien ». Il est possible de renouveler certaines évaluations, mais pas toutes, cela dépend de celles que vous avez en cours et de votre participation.

Procédures de maintien et de modification des certifications

N'oubliez pas que nos habiletés personnelles ne sont pas pointues et que nous devons à nos élèves et novices de nous mettre personnellement à jour avant de prendre les responsabilités incombant à un entraîneur ou à un instructeur. Deux ou trois sauts après 8 mois de repos ne seront pas suffisants.

Au minimum, nous vous suggérons de réaliser suffisamment de sauts à titre personnel pour vous entraîner à vos propres routines liées aux procédures modifiées de votre centre de parachutisme. Considérez cela un peu comme si vous ajoutiez un nouvel équipement : nous devons d'abord trier nos propres effets afin de ne pas être distraits lorsque nous devons prendre soin de élèves et de nos novices. Réfléchissez à la manière dont nous pouvons enseigner et entraîner au sol, de manière efficace, à 2 mètres de distance, et à la façon dont nous ferons passer nos messages et commentaires tout en portant un masque.

Veillez contacter cwc@cspa.ca pour toute question ou commentaire concernant les exigences en matière de modifications des certifications.